

On poursuivra ces objectifs grâce à diverses initiatives et à plusieurs tribunes. La politique étrangère canadienne visant le Nord portera principalement sur quatre domaines : l'appui aux travaux du Conseil de l'Arctique, la participation à l'appui international croissant au Nord russe, la réalisation du plein potentiel de l'Université de l'Arctique et le renforcement d'un réseau canadien et circumpolaire de recherche, ainsi que la promotion du développement durable et des débouchés commerciaux dans toute la région circumpolaire.

Renforcer le Conseil de l'Arctique

Le Conseil de l'Arctique a été fondé en 1996 en tant qu'organisme cadre chargé de donner un élan politique et une orientation stratégique à la communauté circumpolaire. En tant que président fondateur, le Canada voit dans le Conseil le principal point de mire de sa politique étrangère nordique future. Pour maintenir notre influence dans la région, nous allons réitérer notre engagement à l'égard des partenariats circumpolaires, à commencer par le Conseil de l'Arctique.

Ce qui caractérise le Conseil de l'Arctique et lui donne une légitimité et une pertinence critiques est la participation à ses travaux des habitants du Nord, et particulièrement des Autochtones. Grâce à la participation des Autochtones à la Stratégie de protection de l'environnement arctique (SPEA), l'organisme auquel il a succédé, le Conseil a fait oeuvre de pionnier sur la scène internationale. Pour la première fois dans le monde, des Autochtones, en qualité de participants permanents, ont un rôle à part entière à jouer dans les travaux du Conseil de l'Arctique. Lorsque le Conseil se réunit, il jouit de la participation entière et active de la Conférence circumpolaire inuite, du Conseil saami nordique, de l'Association russe des populations du Nord et de l'Association internationale des Aléoutes. Par conséquent, ceux qui ont le plus d'intérêts en jeu ont voix aux tribunes communes lorsqu'il s'agit de résoudre des questions transfrontalières et de mettre au point des approches conjointes.

À la prochaine conférence ministérielle du Conseil de l'Arctique, en Alaska, en octobre 2000, il se peut qu'on accepte un autre participant permanent, ce qui élargirait et approfondirait la participation des Autochtones du Nord aux travaux du Conseil. Cependant, tous les participants permanents sont dépourvus de ressources internes suffisantes pour leur permettre une participation efficace. Ils ont pour cela besoin de l'aide des États membres du Conseil de l'Arctique.

Pour maintenir notre influence dans la région, nous allons réitérer notre engagement à l'égard des partenariats circumpolaires, à commencer par le Conseil de l'Arctique.